Accusé de réception en préfecture 069-200047785-20220516-2022051601\_01-DE Reçu le 20/05/2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mai 2022 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2022 05 16 -01 : FINANCES – Approbation de l'opération et demande de subvention au titre de l'opération réaménagement des lavoirs, rue du Dronaud

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 09/05/2022	
En exercice :	33		
Présents:	25	Affichage de la convocation : 10/05/2022	
Pouvoirs:	5		
Votants:	30	Affichage du compte rendu: 19/05/2022	

<u>Présents</u>: Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES(à partir de la délibération n° 02), Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET (à partir de la délibération n° 02), Joao DA ROCHA (à partir de la délibération n° 05), Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.

## Absents ayant remis pouvoir:

Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M. Philippe LARGE

Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN

Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M. Daniel MALOSSE

Mme Fatima FERNI donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER

M. Christian NEUVILLE donne pouvoir à M. Safi BOUKACEM

## Absents ou excusés:

Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES

M. Rémi GILLET

M. Joao DA ROCHA

Mme DUMORTIER Béatrice est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

La commune est propriétaire de deux salles de réunion, les lavoirs situés rue du Dronaud. Ces salles sont mises à la disposition des associations dans le cadre de leurs activités.

Ce projet aurait donc vocation à répondre à plusieurs objectifs :

- des travaux de restructuration complète des deux lavoirs avec notamment des travaux d'amélioration énergétique
- la mise en accessibilité des salles

L'opération est estimée à 210 000 € HT.

Plan de financement prévisionnel				
Financeurs	Montant HT	Taux intervention		
Département	100 000€	47%		
Sous-total	€			
Autofinancement	110 000 €	53%		
Coût HT	210 000,00 €	100 %		

Vu le code général des collectivités territoriales, Vu le programme de l'opération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Accusé de réception en préfecture 069-200047785-20220516-**202208AKO**1**DOI-INE**GISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Reçu le 20/05/2022 DU 16 mai 2022 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2022 05 16 -01: FINANCES -Approbation de l'opération et demande de subvention au titre de l'opération réaménagement des lavoirs, rue du Dronaud

Dont le résultat est le suivant : 30 suffrages exprimés: 30 voix Pour UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE l'opération réaménagement des lavoirs, rue du Dronaud et son plan de financement;

SOLLICITE une subvention auprès des financeurs selon le plan de financement susmentionné.

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier de subvention.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le 50-02-5055

et de la publication en mairie le

50.02-5055

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN